

FINANCES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Conformément à l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire que le Comité Syndical débattre sur les orientations générales du budget 2019 dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Un document présentant les éléments du rapport d'orientations budgétaires restera annexé à la présente délibération.

Avis favorable de la commission des finances du 8 novembre 2018

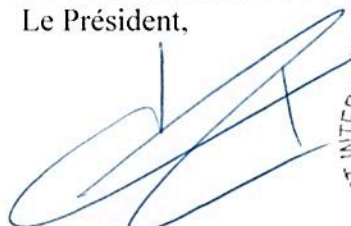
Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **26 NOV. 2018**

Fait à Dunkerque, le 15 novembre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 8 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 15 novembre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE – Bertrand LEYS - Paul CHRISTOPHE – Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.